



CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (C.F.E.)

Courriel : profimmo@savoie.cci.fr

CHAMBERY

5 rue Salteur – CS 22416
73024 CHAMBERY CEDEX

Ouvert du lundi au vendredi
9h / 11h30 - 13h45 / 16h

ALBERTVILLE

45 Avenue Jean Jaurès BP 20007
73201 ALBERTVILLE CEDEX

Permanences les mardis et jeudis
9 h / 11h30 - 13h45 / 16h

Professions immobilières : renouvellement de carte professionnelle

Lors de la délivrance de la nouvelle carte, l'ancienne doit être impérativement restituée à la CCI

1 - Pièces justificatives

Pour le (s) représentant(s) légal (aux),
Pour le directeur du siège, de l'établissement principal,
Pour les associés détenant directement ou indirectement au moins 25 % du capital (personnes physiques ou représentant (s) légal(aux) d'une personne morale)

Carte nationale d'identité / passeport / titre de séjour / extrait d'acte de naissance
(copie intégrale ou extrait avec filiation) : 1 copie recto-verso

Ressortissant de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen :
lettre de consentement signée pour la communication du casier judiciaire du pays d'origine à l'autorité française

Ressortissant d'un état tiers :
extrait du casier judiciaire ou à défaut, document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet état : 1 original datant de moins de 3 mois

Pour le (s) représentant(s) légal (aux), le directeur du siège, de l'établissement principal

Justificatif(s) de la formation professionnelle continue (42 heures / 3 ans, dont 2 heures portant sur la non-discrimination à l'accès au logement et 2 heures sur les autres thématiques inscrites dans le code de déontologie) :
1 copie des attestations mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation du stage

Pour l'entreprise,
Pour les associés personnes morales détenant au moins 25 % du capital

Association : récépissé de déclaration à la Préfecture et statuts : 1 copie

Pour l'entreprise

Attestation de garantie financière* (année en cours) délivrée par l'organisme garant :
1 copie

Attestation sur l'honneur du demandeur pour la non détention de fonds (pour les activités de « transaction » et de « marchand de listes ») :
formulaire Cerfa : remplir le cadre 9

Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle* (année en cours) :
1 copie (*Modèle fixé par l'Arrêté du 01/09/1972 annexe II*)

*Les attestations doivent porter la mention des activités concernées et des représentants légaux

Toutes les pièces (à l'exception de la pièce d'identité) doivent être produites en langue française ou traduites par un traducteur assermenté

2 - Formulaire

[Cerfa n° 15312*03](#)

A télécharger sur www.service-public.fr

3 - Frais

Rémunération pour instruction et délivrance de la carte professionnelle 130 €

La seule instruction de cette demande donne lieu au paiement susvisé

[Arrêté du 10/02/2020 \(Journal Officiel du 14/02/2020\)](#)

(Espèces, CB ou chèque libellé à l'ordre de CCI Savoie)

4 – Autre formalité afférente au renouvellement

Demande d'**attestation d'habilitation** pour chaque collaborateur (CCI du lieu du siège social)

Voir liste de pièces sur www.savoie.cci.fr

Délai pour le dépôt de la demande de renouvellement (lettre recommandée avec accusé de réception) :
2 mois avant la date d'expiration de la carte

La CCI se réserve le droit de vous demander des pièces complémentaires lors de l'instruction de votre dossier